



MINISTÈRE
DE LA JUSTICE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Montauban
2022
16 > 20 mai

*Ensemble
sur le terrain
de l'égalité*

CHALLENGE MICHELET

LES OLYMPIADES CITOYENNES
DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE

LE CHALLENGE MICHELET

Les olympiades citoyennes de la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ)

Le Challenge Michelet est l'une des sept manifestations nationales organisées chaque année par la PJJ en lien avec l'association Edmond Michelet - Henri Bailly. Cet événement rassemble plus de 300 mineurs en difficulté dans le cadre de diverses épreuves sportives.



Pendant une semaine au mois de mai, dix délégations (neuf régionales et une belge), regroupant environ 300 jeunes et 100 éducateurs, se rencontrent autour de différentes disciplines sportives : **rugby, football, basket, athlétisme, cross et natation.**

Des valeurs sportives et citoyennes



Au-delà des résultats sportifs, le Challenge Michelet est surtout un média éducatif. Des prix récompensent d'ailleurs les équipes pour leur action en faveur du respect, de la promotion des valeurs républicaines et de l'idéal sportif.

Les éducateurs de la PJJ travaillent tout au long de l'année sur ces aspects avec les jeunes dans le cadre de leur suivi éducatif et judiciaire.

Les objectifs

Fédérer autour d'un projet collectif dans un objectif éducatif

Travailler avec les jeunes sur les valeurs nobles du sport : la cohésion, la tolérance, le respect des règles, l'estime de soi...

Un peu d'histoire...

En 1972, Henri Bailly, secrétaire de la Confédération des anciens combattants de la Résistance, crée un challenge sportif en l'honneur d'Edmond Michelet, garde des Sceaux de 1959 à 1961 et déporté comme lui pendant la Seconde Guerre mondiale. Cette initiative se veut être un hommage à celui qui est l'un des tous premiers à s'être penché sur le sport des adolescents en difficulté sociale et familiale.

Pour sa 48^e édition, le challenge Michelet se déroulera du 16 au 20 mai 2022 à Montauban

Montauban 2022

ensemble sur le terrain de l'égalité



Dans la ville d'Olympe de Gouges, fervente défenseuse des droits des femmes, les organisateurs de cette 48^e édition ont souhaité mettre à l'honneur la thématique de **l'égalité entre les filles et les garçons** afin de lutter contre les stéréotypes de genre.

Déclarée grande cause du quinquennat du président de la République, l'égalité entre les femmes et les hommes mobilise aujourd'hui l'ensemble du Gouvernement et s'inscrit dans une stratégie ambitieuse.

La mairie de Montauban s'engage auprès de la protection judiciaire de la jeunesse dans cette belle aventure sportive destinée aux jeunes en difficulté.

Des installations sportives de qualité

Avec la réhabilitation de plusieurs complexes sportifs, Montauban affirme sa volonté d'offrir des installations sportives de qualité. Des événements majeurs, dont le Challenge Michelet, y seront organisés.

Des partenaires engagés



Afin que cette manifestation soit couronnée de succès, la PJJ s'appuie sur le soutien de partenaires représentatifs de la région qui s'engagent aux côtés de jeunes en difficulté pour valoriser leur participation à ce challenge.

*Des sportifs
qui nous soutiennent*



Fabien Pelous

Né à Toulouse et formé en Ariège, Fabien Pelous détient un parcours rugbystique exceptionnel : 12 ans au Stade toulousain, 118 sélections en équipe de France dont 42 brassards de capitaine.



Audrey Trévisan

Audrey Trévisan (B-girl Playmo) est championne de France et du monde de breakdance. Dès 2008, elle enchaîne les compétitions nationales et internationales avant de créer son école de danse pour les jeunes à Montauban, sa ville d'origine.



12 400 jeunes
suivis en Occitanie



18 400 mesures
suivies en Occitanie



60 % des agents
de la PJJ sont des
éducateurs



7 manifestations
nationales

La Protection Judiciaire de la Jeunesse

La protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) a pour cœur de mission l'action éducative dans le cadre pénal. Il s'agit d'éduquer, de protéger et d'insérer des mineurs qui ont commis des actes de délinquance dans un objectif de lutte efficace contre la récidive.

La PJJ prend en charge et encadre les mineurs qui font l'objet d'une décision de justice pour leur **permettre de comprendre la portée de leurs actes et de s'insérer dans la société**. Elle se mobilise avec tous les acteurs de la justice des mineurs et de nombreux partenaires dans les domaines de l'éducation, de l'insertion, de la culture, du sport et de la santé pour apporter une réponse adaptée à la situation de chaque jeune qui lui est confié.

En 2020, 132 467 jeunes ont été pris en charge par les services de la PJJ en France.

Les manifestations nationales



La Protection Judiciaire de la Jeunesse accorde une importance particulière à la mobilisation des professionnels et des jeunes sous mandat judiciaire par des activités collectives et fédératrices.

Elle organise aujourd'hui plusieurs manifestations nationales autour du sport, de la culture ou de la gastronomie qui ont pour objectif de **promouvoir la citoyenneté, la solidarité et le respect de soi et des autres**.

Organisées par les équipes éducatives des régions, elles s'appuient sur des partenariats associatifs et institutionnels solides. Elles permettent de valoriser les compétences et les savoirs des jeunes pour lesquels des parcours souvent difficiles empêchent de construire un projet. Ces manifestations sont des supports éducatifs qui visent avant tout à les conduire vers l'insertion sociale et professionnelle.